

Nom du produit: PRINTAZOL N Herbicide**Date de révision:** 2012/12/07**Date d'impression:** 07 Dec
2012

Dow AgroSciences S.A.S. vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit

PRINTAZOL N Herbicide

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Produit phytosanitaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences S.A.S.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Marco Polo, Bâtiment B
B.P. 1220
790 Avenue du Docteur Donat
ZAC du Font de l'Orme 1
06254 MOUGINS CEDEX
France

Information aux clients:

(0) 493 95 60 00

SDSQuestion@dow.com

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

0033 388 736 000

Contact local en cas d'urgence:

00 33 388 736 000

ORFILA: 01.45.42.59.59

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn	R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
Xi	R41	Risque de lésions oculaires graves.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
N	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE

Symbole de danger:

Xn - Nocif
N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers:

R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Conseils de prudence:

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S57 - Utiliser un moyen de confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu environnant.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
No.-CAS 2008-39-1 No.-CE 217-915-8 Index 607-040-00-3	—	33,3 %	sels de 2,4-D	Acute Tox., 4, H302 Eye Dam., 1, H318 Skin Sens., 1, H317 Aquatic Chronic, 2, H411
No.-CAS 2039-46-5 No.-CE 218-014-2	—	29,3 %	Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)	Acute Tox., 4, H302 Acute Tox., 4, H312 Acute Tox., 4, H332 Eye cor/irr., 1, H318 Aquatic Acute, 1, H400 Aquatic Chronic, 1, H410

No.-CAS 6753-47-5 No.-CE 229-815-1	—	2,3 %	Sel de triisopropanolamine du piclorame	Skin Sens., 1B, H317 Aquatic Chronic, 3, H412
No.-CAS 124-40-3 No.-CE 204-697-4 Index 612-001-01-6	—	< 5,0 %	méthylamine (di-)	Flam. Gas, 1, H220 Press. Gas, STOT SE, 3, H335 Skin Irrit., 2, H315 Eye Dam., 1, H318
No.-CAS 69029-39-6 No.-CE Not available	—	< 5,0 %	Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer	Acute Tox., 4, H302 Eye cor/irr, 1, H318
No.-CAS 60-00-4 No.-CE 200-449-4 Index 607-429-00-8	—	< 5,0 %	acide-édétique (EDTA)	Eye cor/irr, 2, H319 Acute Tox., 4, H332

No.-CAS / No.-CE / Index	Quantité	Composant	Classification 67/548/CEE
No.-CAS 2008-39-1 No.-CE 217-915-8 Index 607-040-00-3	33,3 %	sels de 2,4-D	Xn: R22; Xi: R41; R43; N: R51, R53
No.-CAS 2039-46-5 No.-CE 218-014-2	29,3 %	Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)	Xn: R20/21/22; Xi: R41; N: R50/53
No.-CAS 6753-47-5 No.-CE 229-815-1	2,3 %	Sel de triisopropanolamine du piclorame	R43; R52/53
No.-CAS 124-40-3 No.-CE 204-697-4 Index 612-001-01-6	< 5,0 %	méthylamine (di-)	F+: R12; Xn: R20; Xi: R37/38, R41
No.-CAS 69029-39-6 No.-CE Not available	< 5,0 %	Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer	Xi: R36
No.-CAS 60-00-4 No.-CE 200-449-4 Index 607-429-00-8	< 5,0 %	acide-édétique (EDTA)	Xn: R20; Xi: R36

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.
Voir la section 16 pour le texte complet des phrases R.

Section 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et sans arrêt à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de laver. Consulter un médecin rapidement, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-œil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

Ingestion: Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type AFFF) ou les mousses à base protéinique sont préférables, si disponibles. Les mousses antialcool (de type ATC) pourraient fonctionner.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques

et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. Peut produire un incendie instantanée.

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Évacuer la zone. Seul le personnel formé et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tous contacts avec la peau et les vêtements. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Veillez consulter l'étiquette du produit.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
méthylamine (di-)	ACGIH (USA)	VME	5 ppm
	ACGIH (USA)	VLE	15 ppm
	VLEP UE	VME	3,8 mg/m ³ 2 ppm
	VLEP UE	VLE	9,4 mg/m ³ 5 ppm
	France	VME	1,9 mg/m ³ 1 ppm PEAU, SEN Valeur réglementaire contraignante (VRC)

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

La notation « SEN » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation, d'après les données obtenues chez les humains ou les animaux.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Les lunettes pour travaux chimiques doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

-Protection des mains: Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant: filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols, type AP2.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Brun
Odeur	Aucune donnée d'essais disponible
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	6,5 - 8,5
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Point d'éclair - coupelle fermée	98 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H₂O=1)	1,193
Solubilité dans l'eau (en poids)	Soluble
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Non
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible

9.2 Autres informations

Densité du liquide 1,193 5G

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer.

10.5 Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. L'ingestion peut entraîner une irritation à la bouche, à la gorge et au tractus gastro-intestinal.

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

D'après des informations sur le(s) composant(s): Estimation DL50, rat 1.200 mg/kg

Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Inhalation

Une brève exposition (quelques minutes) ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une grave irritation accompagnée de lésions cornéennes qui peuvent entraîner une détérioration permanente de la vue, même la cécité. Possibilité de brûlures chimiques.

Corrosion / irritation de la peau

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures à la peau. Les symptômes peuvent comprendre de la douleur, une vive rougeur locale, de l'enflure et des lésions aux tissus.

Sensibilisation

Peau

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Glandes surrénales. Sang. Organes hématopoïétiques (moelle osseuse et rate) Yeux.

Reins. Foie. Testicules. Thyroïde. Pour le ou les composants mineurs: Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie. Voies respiratoires.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Piclorame: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Divers tests de cancer effectués sur les animaux n'ont montré aucune association positive entre l'exposition au 2,4-D et le cancer. Les études épidémiologiques sur l'utilisation d'herbicide ont donné des résultats positifs et négatifs, la majorité étant négatifs.

Toxicité pour le développement

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Chez les animaux de laboratoire, seules des doses toxiques pour les mères ont provoqué des malformations congénitales. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Pour le ou les composants mineurs: L'EDTA et ses sels disodiques ont causé des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses exagérées qui ont été toxiques pour les mères. Ces effets sont probablement reliés à la carence en zinc attribuable à la chélation.

Toxicité pour la reproduction

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique Chez les animaux de laboratoire, des doses excessives toxiques pour les parents ont causé, chez la progéniture, une baisse du poids et du taux de survie.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Les résultats d'études de toxicologie génétique sur les animaux n'ont pas été concluants. Pour le ou les composants mineurs: D'après la plupart des données, l'EDTA et ses sels ne sont pas mutagènes. Les effets minimes rapportés sont probablement dus aux déficiences en métaux traces, résultant de la chélation par l'EDTA.

Toxicologie des composants - 2,4-D Diméthylamine Salt

Absorption cutanée	DL50, lapin 2.244 mg/kg
---------------------------	-------------------------

Toxicologie des composants - Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)

Absorption cutanée	La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique DL50, rat > 4.000 mg/kg
---------------------------	---

Toxicologie des composants - Sel de triisopropanolamine du piclorame

Absorption cutanée	Pas de mortalité à cette concentration. DL50, lapin, mâle et femelle > 2.000 mg/kg
---------------------------	--

Toxicologie des composants - Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer

Absorption cutanée	DL50, lapin > 2.000 mg/kg
---------------------------	---------------------------

Toxicologie des composants - 2,4-D Diméthylamine Salt

Inhalation	La CL50 n'a pas été déterminée. Pour un ou des produits semblables: CL50, 4 h, Aérosol, rat > 1,79 mg/l
-------------------	---

Toxicologie des composants - Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)

Inhalation	Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 4,72 mg/l
-------------------	---

Toxicologie des composants - Sel de triisopropanolamine du piclorame

Inhalation	Concentration maximale possible. Pas de mortalité à cette concentration. CL50, 4 h, Aérosol, rat > 0,07 mg/l
-------------------	--

Toxicologie des composants - Diméthylamine

Inhalation	CL50, 4 h, Vapeur, rat, mâle 5.610 ppm
-------------------	--

Toxicologie des composants - Acide éthylènediaminetétraacétique

Inhalation	CL50, 6 h, Poussière, rat, mâle > 1 mg/l
-------------------	--

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Données pour le composant: sels de 2,4-D**

Matière très toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 inférieures à 1 mg/L pour les espèces les plus sensibles). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). Sur le plan aigü, le produit est modérément toxique pour les oiseaux (DL50 entre 51 et 500 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 250 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, 48 h, immobilisation: 184 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 5 jr: 66,5 mg/l

CE50, diatomée de l'espèce de la navicule, inhibition de la croissance de la biomasse, 5 jr: 5,28 mg/l

CE50b, lemna minor, inhibition de la croissance de la biomasse, 14 jr: 0,58 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV)

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, survie, NOEC:17,1 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en dynamique, 21 jr, NOEC: 27,5 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): 500 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): 5620 mg/kg par voie alimentaire.

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles): > 100 ug/abeille

Données pour le composant: **Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)**

Nocif pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 entre 10 et 100 mg/L pour les espèces les plus sensibles). Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les oiseaux (DL50 entre 51 et 500 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 89 - 180 mg/l

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h: 10 - 306 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, huître américaine (Crassostrea virginica), Essai en statique, 48 h: 25,7 mg/l

CL50, crevette rose (Penaeus duorarum), Essai en statique, 96 h: 301 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie): 478 mg/kg poids corporel.

CL50 par voie alimentaire, Anas platyrhynchos (Canard Mallard): > 5620 mg/kg par voie alimentaire.

CL50 par voie alimentaire, Colinus virginianus (Colin de Virginie): > 5620 mg/kg par voie alimentaire.

Données pour le composant: **Sel de triisopropanolamine du piclorame**

Nocif pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 entre 10 et 100 mg/L pour les espèces les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 25 - 1.250 mg/l

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h: 109 mg/l

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 150 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, survie: 125 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV)

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 28 jr, NOEC:7,19 mg/l, LOEC:11,9 mg/l

Données pour le composant: **méthylamine (di-)**

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 17 - 118 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 24 h, immobilisation: 48 - 105 mg/l

CL50, Daphnia magna, 48 h, immobilisation: 50 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), inhibition de la croissance de la biomasse, 96 h: 9 mg/l

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 compris entre 1 et 10 mg/L dans la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h: 4,8 mg/l

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h: 3,7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, 48 h: 10,5 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

CL50 par voie alimentaire, Apis mellifera (abeilles): > 105 microgrammes/abeille

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles): > 100 microgrammes/abeille

Niveau Sans Effet Observé (NSEO), *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): 2.250 mg/kg
DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 2.250 mg/kg

Données pour le composant: acide-édétique (EDTA)

Matière non classée comme dangereuse pour les organismes aquatiques
(CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Poisson, 96 h: 1.000 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 113 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Données pour le composant: sels de 2,4-D

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Données pour le composant: Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %). Le taux de biodégradation dans le sol et/ou dans l'eau peut augmenter avec l'accoutumance.

Données pour le composant: Sel de triisopropanolamine du piclorame

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales. Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène). Une exposition à la lumière du soleil devrait provoquer une photodégradation en surface.

Données pour le composant: méthylamine (di-)

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
30 - 100 %	14 jr	Test OCDE 301C	Sans objet
77 %	13 jr	Test OCDE 301 ^F	Réussi
51 %	14 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

Données pour le composant: Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Données pour le composant: acide-édétique (EDTA)

Ce produit est intrinsèquement biodégradable. Il atteint plus de 20 % de biodégradation dans les tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
0 %	30 jr	Test OCDE 301D	Manqué

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Données pour le composant: sels de 2,4-D

Bioaccumulation: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)

Bioaccumulation: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Acide 2-méthyl-4-chlorophenoxyacétique Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Données pour le composant: **Sel de triisopropanolamine du piclorame**

Bioaccumulation: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Données pour le composant: **méthylamine (di-)**

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -0,38 Mesuré

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Peut mousser dans l'eau.

Données pour le composant: **acide-édétique (EDTA)**

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -3,86 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,1; Poisson; Mesuré

12.4 Mobilité dans le sol

Données pour le composant: **sels de 2,4-D**

Mobilité dans le sol: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Acide (dichloro-2,4 phénoxy) acétique, Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Données pour le composant: **Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)**

Mobilité dans le sol: Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: **Sel de triisopropanolamine du piclorame**

Mobilité dans le sol: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Piclorame:, Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Données pour le composant: **méthylamine (di-)**

Mobilité dans le sol: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 13 - 435 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): $1,77 \times 10^{-5}$ atm*m³/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

Données pour le composant: **acide-édétique (EDTA)**

Mobilité dans le sol: Potentiel élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 50 et 150).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 98

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Données pour le composant: **sels de 2,4-D**

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)**

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Données pour le composant: **Sel de triisopropanolamine du piclorame**

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: **méthylamine (di-)**

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: **acide-édétique (EDTA)**

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Données pour le composant: **sels de 2,4-D**

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Sel de diméthylamine du 2,4-MCPA (*)

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Sel de triisopropanolamine du piclorame

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: méthylamine (di-)

|| Aucune donnée trouvée.

Données pour le composant: Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: acide-édétique (EDTA)

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID****14.1 Numéro ONU**

UN2902

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: PESTICIDE, LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A.

Nom technique: 2,4-D et solution de MCPA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger:60

ADNR / ADN**14.1 Numéro ONU**

UN2902

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: PESTICIDE, LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A.

Nom technique: 2,4-D et solution de MCPA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

IMDG**14.1 Numéro ONU**

UN2902

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S.

Nom technique: 2,4-D and MCPA Solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro SME: F-A,S-A

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil**IBC**

Sans objet

ICAO/IATA**14.1 Numéro ONU**

UN2902

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S.

Nom technique: 2,4-D and MCPA Solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe de risques: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

GE III

14.5 Dangers pour l'environnement

Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)**

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

France. Tableaux des maladies professionnelles	méthylamine (di-)	Tableau:	49
	méthylamine (di-)	Tableau:	49
	méthylamine (di-)	Tableau:	49 bis

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un usage adéquat et sécuritaire de ce produit, veuillez consulter les conditions d'utilisation stipulées sur l'étiquette.

Section 16. AUTRES DONNÉES**Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»**

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases de risques dans la section Composition

R12	Extrêmement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Révision

Numéro d'identification: 1007173 / 3015 / Date de création 2012/12/07 / Version: 2.0

Code DAS: GF-1930

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Dow AgroSciences S.A.S. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.

Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.